

1^{ers} trophées de la communication publique Antilles-Guyane

Le règlement 2026

Les trophées de la communication publique Antilles-Guyane récompensent les campagnes de communication des collectivités locales et institutions publiques et est organisé à l'occasion des Journées territoriales des communicants Antilles-Guyane (du mercredi 14 au vendredi 16 octobre 2026) qui auront pour thème : « *Inspirer les territoires de demain* ». Ces trophées récompenseront **les meilleures actions de communication publique des territoires français d'Amérique** (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Désirade, Marie-Galante, îles des Saintes, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon), réalisées entre octobre 2025 et septembre 2026 et **pouvant contribuer à inspirer les territoires de demain (thème de l'année)**.

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes jusqu'au vendredi 25 septembre 2026 à 12 h 00 (heure des Antilles).

I. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

■ Qui peut être candidat ?

Les trophées de la communication publique Antilles-Guyane concernent toute opération de communication menée par une collectivité territoriale, un EPCI ou une structure intercommunale, une administration déconcentrée ou un ministère, une chambre consulaire, un office de logement social, une SEM, un organisme public ou parapublic ou une association.

Les trophées récompensent les actions de communication menées par ces organismes publics, dès lors qu'elles portent une dimension prospective et d'inspiration pour les territoires de demain ou que leur effet immédiat, leur dynamique, y contribue.

■ Quelles sont les périodes concernées ?

Les inscriptions pour les trophées communication publique Antilles-Guyane seront ouvertes du 1er septembre 2026 au 25 septembre 2026 à 12 h 00 (midi), heure des Antilles.

■ Quels sont les éléments à fournir pour le dossier de candidature ?

La participation aux trophées de la communication Antilles-Guyane est **simple et gratuite**. Pour se porter candidat, il suffit d'envoyer un dossier de candidature dûment complété et comportant les éléments suivants :

- **le formulaire d'inscription complété** et n'excédant pas 4 000 signes au total ;
- **Une image JPEG** représentant l'action, sa réalisation ou un des médias produits pour l'occasion (affiche, bannière, publication en ligne...) ;
- **une vidéo** (facultatif) issue de l'action de communication candidate (les vidéos de présentation globale du projet réalisée pour la candidature ne seront pas prises en compte) ;
- **un PDF** (facultatif) comportant des éléments de communication issus de l'action candidate (photos, dossier de presse, captures d'écran, etc.).

Le dossier complet est à envoyer par mail (en pièces-jointes, lien France Transfer) au plus tard le 25 septembre 2026 à 12 h 00 (heure des Antilles), à l'adresse suivante :

concours@cap-com.org

ATTENTION, L'objet du mail doit impérativement débuter par : Trophées Antilles-Guyane

■ Peut-on concourir plusieurs fois ?

Les candidats peuvent présenter une ou plusieurs actions de communication publique. Chaque campagne ou action de communication doit faire l'objet d'un dossier spécifique. Aussi, si plusieurs actions sont présentées, plusieurs mails de candidature doivent être envoyés.

■ Points d'attention

Les candidats ne pourront pas compléter leur dossier passé la date de fin de remise des éléments. Mais ils pourraient exceptionnellement être amenés à donner des éléments supplémentaires s'il apparaissait que le jury en ait besoin pour départir des dossiers.

Le dossier recevant la médaille d'or pourra être sollicité pour fournir un court film de présentation destiné à la cérémonie de remise des trophées du 16 octobre ainsi qu'à une présentation au Forum Cap'Com 2026 à Biarritz, le mercredi 2 décembre 2026.

II. JURY ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidature sont analysés par un jury composé d'experts issus du monde de la communication publique et institutionnelle. Les délibérations des membres du jury se font au regard des critères d'évaluation suivants :

- Pertinence vis-à-vis du thème : l'action ou la campagne doit porter une dimension de projection, de mobilisation et/ou d'inspiration pour les territoires de demain,
- Réflexion stratégique,
- Qualité des réalisations (y compris du point de vue socio-environnemental),
- Originalité/créativité de la campagne de communication.

Le jury n'a pas à justifier ni expliquer ses choix au-delà de la présentation du palmarès lors de la clôture des Journées territoriales des communicants Antilles-Guyane.

III. PALMARÈS

Les trophées ne comprennent qu'une seule catégorie et le jury, souverain et indépendant, donnera un palmarès sous forme d'un podium avec trois lauréats : or, argent et bronze. Il aura la possibilité d'attribuer un « coup de cœur » en le motivant.

Ce palmarès sera révélé le vendredi 16 octobre à midi, en Martinique, au moment de la clôture des Journées territoriales des communicants Antilles-Guyane.

IV. PROMOTION

Les trois organisateurs, RézoCom AG, CNFPT et Cap'Com feront la publicité de ce palmarès dans leurs médias respectifs ; ils assureront ensemble les relations de presse et le relai sur les réseaux sociaux.

Les lauréats pourront faire état de leur classement en mentionnant expressément **« Trophées 2026 de la communication publique Antilles-Guyane organisés par RézoCom AG, le CNFPT et Cap'Com »**.